
ICANN73 | Forum virtuel de la communauté – Forum public de l'ICANN
Jeudi 10 mars 2022 – 14h30 à 16h00 AST

KATY SCHNITT : Bienvenue au forum public de l'ICANN 73. Nous allons maintenant passer la parole à Maarten Botterman, qui est président du Conseil d'administration de l'ICANN.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci. Merci d'être avec nous aujourd'hui pour ce forum public de l'ICANN 73. Donc merci d'être avec nous pour ce forum public de l'ICANN 73. C'est notre première réunion publique de l'année.

C'est un moment où il nous faut penser à ceux qui souffrent, un pays de 40 millions de personnes dans lequel les gens ne sont pas en sécurité ni chez eux ni dans les rues. Beaucoup ont fait le choix difficile de quitter tout ce qu'il avait mis en place pour leur vie derrière eux. Cette situation veut dire que le Conseil d'administration est devenu de plus en plus conscient du fait qu'il nous faut faire ce que nous pouvons pour garantir la stabilité du DNS de l'Internet.

Reconnaissons qu'à cette heure, l'Internet est une question de survie pour des personnes qui ont besoin d'accès à l'information. Nous sommes très préoccupées par ce qui se passe et qui affecte tant de gens dans cette région. Au Conseil d'administration, nous avons pensé que le moins que nous puissions faire, c'est de contribuer une assistance

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

financière à l'appui de la connectivité en Ukraine et à l'accès à l'information. Nous ferons ce que nous pourrons ; avec le PDG de l'ICANN et les collègues, nous allons travailler au soutien de cette initiative en plus du travail qu'ils ont déjà à faire et nous leur sommes reconnaissants.

Il y a eu également beaucoup de soutien exprimé par la communauté pendant toute la semaine et je vous suis reconnaissant. Il est bon de reconnaître que toute l'ICANN se soucie de ce qui se passe. Dans les moments de besoin, aider fait la différence. Et puis, cela donne de l'espoir à ceux qui sont dans le désespoir. Le monde se soucie d'eux.

Merci à tous pour tout votre soutien chaleureux pendant cette semaine. Nous savons bien que ce que nous allons faire maintenant sera évalué à l'avenir, et cela aura un impact sur nos décisions futures. Mais actuellement, notre cœur est avec le peuple d'Ukraine et nous leur souhaitons tout le meilleur pour l'avenir.

Et maintenant, passons à la séance d'aujourd'hui.

Au nom du Conseil d'administration, je vous encourage à saisir cette opportunité pour poser des questions, faire des commentaires et nous faire part de vos réflexions. Ces forums publics sont extrêmement importants pour nous. Nous ne pouvons pas faire bien notre travail si nous ne vous écoutons pas. Il relève de notre responsabilité d'agir dans l'intérêt collectif de toutes les parties prenantes et de vous écouter, d'entendre ce que vous avez en tête.

Nous avons beaucoup de travail à faire. Il y a eu beaucoup de discussions collectives cette année sur les procédures ultérieures, sur le cadre de priorisation et autres sujets très importants. Plusieurs de ces initiatives nous permettent de faire évoluer notre évaluation et notre mise en œuvre des recommandations et des politiques.

Le Conseil d'administration est prêt à agir de manière beaucoup plus proactive pour faciliter le processus multipartite, pour faire avancer nos travaux, et, bien sûr, nous nous engageons envers une amélioration continue pour effectuer notre travail dans le cadre du processus ascendant et multipartite. N'oubliez pas également que cette séance ne remplace pas les commentaires publics qui contribuent aux politiques de l'ICANN.

Si vous souhaitez vous exprimer sur une question qui donne lieu à un commentaire public, eh bien, n'hésitez pas à utiliser le système qui existe sur le site Web de l'ICANN. De cette manière, vos commentaires seront écoutés de manière appropriée par les différents comités ou organisations de soutien ainsi que par le personnel.

Merci d'être ici. J'attends vos questions et vos commentaires. Et avant de commencer, je vais passer la parole à Sally Newell Cohen, de l'ICANN org, qui va nous expliquer quel sera le format de la séance d'aujourd'hui. Sally ?

SALLY NEWELL COHEN : Merci, Maarten. Bonjour à tous. Bienvenue. Comme Maarten l'a dit, je suis Sally Newell Cohen. Je suis vice-présidente de la communication

internationale et des services linguistiques à ICANN org, et également je vais brièvement vous présenter le format pour cette séance et vous expliquer comment vous pouvez participer.

Le forum public d'aujourd'hui durera 1 h 30. La séance sera divisée en trois parties. Les trois parties sont ouvertes à n'importe quel sujet qui intéresse la communauté. Dans chaque partie, il y aura un responsable modérateur : Sarah Deutsch d'abord, ensuite Avri Doria, et ensuite Patricio Poblete.

Une fois que la première partie aura commencé, vous pourrez vous mettre dans la file de deux manières. Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire oralement, veuillez cliquer sur la main, en bas de votre écran, et automatiquement vous vous retrouverez dans la file des intervenants. Lorsque le moment sera venu pour vous de parler, vous verrez un message apparaître sur votre écran qui vous demandera de mettre votre micro en marche. Vous saurez ainsi que vous aurez bientôt la parole.

Une fois vous aurez été présenté, assurez-vous de bien allumer votre micro. Avant de commencer votre commentaire, votre question, veuillez donner votre nom, d'où vous venez et qui vous représentez ou avec qui vous êtes affilié, le cas échéant. Et n'oubliez pas. C'est parfois difficile. Mais n'oubliez pas de parler lentement et clairement de manière que les scribes et les interprètes puissent bien vous comprendre.

Si vous ne pouvez pas exprimer votre question ou votre commentaire oralement, mettez-le dans la fenêtre questions-réponses. Alexandra

Dans l'ordre de votre commentaire ou votre question.

Ne posez pas de questions dans le chat ; nous ne suivons pas les questions qui seront posées dans le chat. Nous ne lirons vos questions ou commentaires que s'ils sont dans la fenêtre questions-réponses.

Lorsque vous enverrez votre question ou commentaire dans la partie questions-réponses, n'oubliez pas de donner votre nom, d'où vous venez et qui vous représentez.

Alors en termes de temps, les règles sont les mêmes que d'habitude : chaque personne aura deux minutes pour faire sa déclaration ou poser sa question, et vous verrez une minuterie à l'écran. Bien sûr, nous utilisons cette minuterie pour nous assurer qu'autant de personnes que possible puissent participer.

Les modérateurs répondront ensuite à votre question ou alors passeront la parole à un membre du Conseil d'administration qui pourra mieux y répondre. Et je note que lorsque la question sera posée, il faudra peut-être quelques secondes pour déterminer qui est la meilleure personne pour répondre à votre question. Notez également que si vous avez une question de suivi, nous vous demandons de revenir dans la file. Encore une fois, ceci permettra à tout le monde d'avoir l'opportunité de poser une question ou de faire un commentaire. La règle des deux minutes s'appliquera également à toute question de suivi ou à tout commentaire de suivi.

En ce qui concerne l'interprétation, n'hésitez pas à employer le service d'interprétation fourni par les interprètes. Cette interprétation en

temps réel est disponible en anglais, en français, en espagnol, en chinois, en arabe et en russe – langue des Nations Unies. Vous pourrez trouver davantage d'informations là-dessus sur la page Web de la session, et il existe également un lien dans le chat. N'oubliez pas que vous pouvez tout simplement cliquer sur l'icône d'interprétation pour sélectionner votre langue. Nous recommandons de le faire de manière que vous puissiez rapidement entendre l'interprétation si quelqu'un parle dans une autre langue que la vôtre.

Et je prends également un instant pour remercier nos interprètes talentueux qui permettent à cette fonctionnalité de fonctionner. Et nous vous rappelons également de parler aussi lentement et clairement que possible de manière qu'ils puissent interpréter.

Ceci étant, nous allons maintenant passer à la première partie avec Sarah Deutsch. Sarah c'est à vous.

SARAH DEUTSCH :

Merci beaucoup, Sally. Bienvenue à tous. Nous sommes vraiment très heureux de pouvoir écouter vos questions. J'encourage tout le monde, toutes les parties prenantes de l'ICANN, à prendre part à la file d'attente. Donc on peut tout simplement, n'est-ce pas, appuyer sur la main levée dans Zoom pour rejoindre la file. Et nous avons déjà des personnes qui y sont. Très bien. Alors peut-être que vous pouvez m'aider. Nous avons Nigel Roberts.

Ah ! Bonjour Nigel. Je suis heureuse de vous voir ici. Allez-y, posez votre question.

Je pense que votre micro est éteint, Nigel.

NIGEL ROBERTS :

Ça fait deux fois que j'appuie sur le micro. C'est bon maintenant.

Oui, merci, Sarah. Merci, chers membres du Conseil d'administration. Je voulais parler de la demande de l'Ukraine en ce qui concerne le retrait de TLD dans le DNS.

Je comprends bien la charge, la responsabilité, et j'apprécie ce que vous avez dit, mais lorsqu'on a reçu une requête de ce type, il faut répondre d'une manière ou d'une autre. Et ne pas agir n'est pas une option. Et donc j'aimerais remercier et féliciter Goran par rapport à sa réponse. Il semble que ç'a été bien considéré, et pas une réaction immédiate. C'est une réponse adéquate. Mais quand même il faut dire, étant donné les circonstances actuelles, le rôle de gestionnaire de ces ccTLD est majeur. Et il faut absolument considérer tous les droits et le droit de recours, parce qu'il y a des dommages collatéraux.

Ceci étant, lorsqu'on voit cette invasion armée sans provocation de tout un pays, on ne peut pas fermer les yeux : les droits des gouvernements doivent être considérés. En tant qu'entité fondée dans le cadre du droit international, il faut absolument réfléchir aux conséquences à long terme pour l'Ukraine. Et il y a beaucoup de ressources partout dans le monde, qui dépendent du bon fonctionnement de l'enregistrement des noms de domaine. La libre circulation des informations est une considération importante, en particulier en Russie. Et pourtant, c'est l'inverse qui se produit

actuellement. L'impact sur la légitimité du modèle multipartite peut être important, suivant notre réponse.

Je suis désolé d'être allé si vite, mais il est difficile de terminer en deux minutes.

Et un avertissement. L'ICANN ne peut pas fonctionner dans le vide. Il est très compliqué d'avoir une réponse dans le cadre de notre gestion du système d'identificateurs publics.

Enfin, j'aimerais dire, quoi que vous fassiez, assurez-vous de prendre la bonne décision.

Merci beaucoup.

SARAH DEUTSCH :

Merci. Nous avons une question dans Q & A à laquelle on a répondu, et je ne vois pas d'autres questions. Voilà, j'en vois une. C'est de la part d'Andrey Shcherbovich. Andrey Shcherbovich, vous pouvez poser votre question.

ANDREY SHCHERBOVICH :

Oui je m'appelle Andrey Shcherbovich, et je suis de Montréal au Canada. Et je serai donc boursier pour ICANN 74.

Ce que j'aimerais, c'est mentionner que l'on a parlé de la Russie et de l'Internet. On a parlé de la propagande russe. Et l'Internet est une source, la seule source possible d'information pour savoir quelle est véritablement la situation en Ukraine.

SARAH DEUTSCH : Merci de votre commentaire. Je n'entends pas de questions, mais nous apprécions votre commentaire.

Une autre question, Alex ?

ALEXANDRA DANS : Nous n'avons pas de questions écrites pour le moment, et nous n'avons personne demandant la parole.

SARAH DEUTSCH : Ne soyez pas timides. Nous voulons absolument vous entendre.

ALEXANDRA DANS : Nous venons de recevoir une question de la part de Jeffrey Newman : je suis d'accord en ce qui concerne la neutralité des services IANA et du PTI. Ceci dit, cela a beaucoup à dire avec la stabilité et la sécurité du DNS. Cela inclut où l'ICANN a des bureaux, qui l'ICANN engage, qui l'ICANN finance pour les réunions et ainsi de suite. Cela n'impacte pas la sécurité et la stabilité du DNS. Est-ce que l'ICANN va considérer prendre des actions dans ce domaine qui n'ont pas d'impact sur la sécurité ?

SARAH DEUTSCH : Merci, Jeff, de votre question. Vous voulez répondre Goran ?

GORAN MARBY : Oui. Merci de votre question. Et j'ai parlé de l'importance de cela auparavant, des différents changements que nous pouvons apporter. Nous avons, je crois, des personnes dans 35 pays. Nous avons de nombreux bureaux régionaux, comme vous le savez. Et les contacteurs qu'on utilise soutiennent également la communauté de l'ICANN. Donc nous n'avons pas réfléchi de cette manière. Nous n'avons pas pris en compte ce que vous avez mentionné, mais nous allons continuer à y réfléchir par la suite.

La sécurité de mon personnel est extrêmement importante pour moi et pour vous également. Ceci dit, au jour d'aujourd'hui, lorsqu'on regarde la situation actuelle, on se concentre sur le soutien de la communauté de l'ICANN pour que le Conseil d'administration fasse le meilleur travail possible. Mais Jeff, vous avez posé une excellente question. Et cela montre bien ce sur quoi nous devons réfléchir à l'avenir.

SARAH DEUTSCH : Merci beaucoup, Goran. Est-ce qu'il y a d'autres personnes dans la file d'attente ?

ALEXANDRA DANS : Oui, je crois que nous avons tout d'abord Abdeljalil Bachar Bong.

SARAH DEUTSCH : Merci beaucoup de votre suggestion. Goran, vous voulez rebondir là-dessus.

GORAN MARBY : Merci beaucoup de cette idée. Je crois qu'en effet c'est une très bonne idée, mais je vais demander à Maarten de répondre.

MAARTEN BOTTERMAN : Oui, merci de votre question. C'est quelque chose auquel on doit réfléchir, en effet, à l'avenir. Pour le moment, nous avons dû réagir rapidement. C'est pour cela que nous avons pris ces mesures et on va réfléchir à la meilleure manière de réagir à l'avenir. C'est noté.

SARAH DEUTSCH : Je crois que nous avons également une question par écrit. Oui, merci.

ALEXANDRA DANS : Nous avons reçu une question de M. Murphy, une question pour M. Marby et M. Botterman, ou pour tout autre membre du Conseil d'administration. On accepte que l'ICANN ne décide pas ce qu'est ou n'est pas un pays, mais pensez-vous que l'Union soviétique ne répond pas aux critères requis ? Et est-ce que le ccTLD devrait être retiré pour ces raisons ? Merci.

SARAH DEUTSCH : Maarten, vous voulez répondre ?

MAARTEN BOTTERMAN : Oui, c'est exact. L'Union soviétique n'est plus considérée comme un pays avec un ccTLD. Et nous pouvons parler en effet du retrait de ce domaine au niveau de la ccNSO. Il va y avoir une demande. En 2017,

nous avons travaillé là-dessus avec un processus de développement de politique. C'est une requête que nous avons reçue. Nous pouvons vous indiquer que la ccNSO a conclu que ce PDP et cette recommandation de PDP pouvaient être effectués. Nous allons bientôt évaluer cela et les recommandations de la ccNSO, et nous allons le faire dans le cadre de nos textes statutaires.

SARAH DEUTSCH : Merci d'avoir clarifié cela. Alex, dites-nous qui est la prochaine personne.

ALEXANDRA DANS : Tom Barrett.

SARAH DEUTSCH : Bonjour, Tom ; donc, c'est par écrit ?

TOM BARRETT : Vous m'entendez ? Je suis d'EnCirca.

C'est un bureau d'enregistrement accrédité depuis 2001. Vous êtes tous conscients du fait que nous avons une forte croissance des technologies *blockchain*, une prolifération des racines alternatives. Certaines existent dans un rôle de soutien pour une *blockchain* spécifique comme Ethereum, . ETH, ou SALANA, . SOL. Et d'autres projets de *blockchain* ont un objectif principal de lancer des racines alternatives pour remplacer les racines de l'ICANN avec des racines

alternatives, avec des systèmes "poignée de main" ou des domaines qu'on ne peut pas stopper.

Nous avons donc besoin de politiques qui permettent de protéger ces racines. Comment envisagez-vous, à l'ICANN, que nous puissions participer au développement de politiques par rapport à ces racines alternatives qui ne font pas partie de la racine unique de l'ICANN et qui n'ont pas de politiques de consensus.

KAVEH RANJBAR :

Oui, je vais essayer de vous répondre. Tout d'abord, le Conseil d'administration et le directeur informatique suivent la situation. Nous avons également un comité technique qui travaille à cela et qui est engagé dans ces nouveaux développements. Nous avons invité – je crois que c'était en 2017 – nous avons invité lors de réunions de l'ICANN, un groupe d'experts, d'experts techniques, pour travailler sur ces nouvelles technologies de *blockchain*. Et nous avons eu des présentations et des rapports effectués. Donc l'ICANN a besoin de politiques pour ces espaces. Le DNS est la seule technologie qui a été adoptée. Donc notre mission est claire. Nous travaillons sur le DNS. Et, si, globalement, l'humanité veut utiliser d'autres noms ou d'autres types d'espaces de noms, bien entendu, nous devons prendre cela en compte. Et la communauté va devoir travailler là-dessus pour voir si c'est quelque chose d'intéressant, les unités constitutives et toute la communauté, mais nous nous concentrons sur le DNS. Nous apprécions toutes les possibilités et nous suivons de près la situation. Comme vous l'avez dit, nous avons des règles et des règles qui doivent

être suivies. Il y a des limites qui existent dans ces technologies : elles ne permettent pas le respect des règles et il n'y a aucune règle contraignante qui existe dans ces racines alternatives.

La question de la propriété intellectuelle se pose également.

J'espère avoir répondu à votre question.

SARAH DEUTSCH : Merci, Kaveh. Donc je vais vous demander de parler lentement et clairement pour nos interprètes.

Alexandra, avons-nous une autre question ?

ALEXANDRA DANS : Oui, nous avons une question écrite de Mouloud Khelif.

Qu'est-ce que le Conseil d'administration veut effectuer pour faciliter l'arrivée de nouveaux venus dans l'écosystème, mis à part le système des boursiers ?

SARAH DEUTSCH : Merci beaucoup de cette question. Je vais donner la parole à Léon Sanchez pour répondre à cela.

LEON SANCHEZ : Bonjour. Merci beaucoup, Sarah. Oui, je vais m'exprimer en espagnol. Merci de le noter.

Merci beaucoup de votre question. Comme vous le savez, il y a différents programmes qui existent et que vous pouvez utiliser pour pouvoir se joindre à la communauté de l'ICANN. Vous avez mentionné le programme des boursiers, comme NextGen. Mais il y a beaucoup de ressources disponibles sur ICANN Learn, notamment. Sur ce site, vous allez trouver beaucoup de formations disponibles, de ressources et d'informations pour l'apprentissage continu sur ce qui est effectué à l'ICANN. Vous pouvez également travailler avec des mentors du programme NextGen, et c'est une expérience que je recommande tout à fait. Je vous recommande de participer aux débats qui se tiennent sur les listes de diffusion. Et également d'une manière intersessionnelle, beaucoup peut se faire. Je crois que vous pouvez beaucoup apprendre de cette manière et apprendre rapidement. N'hésitez pas non plus à me contacter. Merci beaucoup.

SARAH DEUTSCH :

Merci, Leon. Et vous pouvez en fait nous confirmer ceci, puisque vous avez fait partie de ces programmes. Donc qui avons-nous ensuite ? Nous avons une question audio de Steve DelBianco. Steve ?

STEVE DELBIANCO :

Désolé, nous avons eu un petit problème de communication sur le micro. Je crois que l'étude sur l'utilisation malveillante du DNS de l'Union européenne est un sujet très important depuis le début de la semaine ; j'ai une question par rapport à ça.

Si je mets de côté les désaccords sur la définition proposée par les

chercheurs, j'ai entendu de manière générale un certain consentement, une reconnaissance comme quoi au moins un des types d'abus du DNS, dans le cadre de cette étude, fait partie de la mission de l'ICANN. Donc un des types fait partie de la mission de l'ICANN. Vous comprenez bien que je parle du type 1. Donc les domaines enregistrés à des fins malveillantes. Cela fait partie d'un ensemble qui a été mis sur liste noire, et donc ils sont utilisés dans les réseaux zombie et commandements et contrôles à des fins de pourriels. Donc j'aimerais savoir de manière très claire si vous pouvez me confirmer que ça fait bien partie de la mission, et que pouvons-nous faire dans le cadre des contrats et dans le cadre de l'élaboration de politiques pour au moins traiter de ce type d'abus du DNS. Merci.

SARAH DEUTSCH : Maarten, vous souhaitez répondre ?

MAARTEN BOTTERMAN : Désolé, j'ai raté le début de la question.

SARAH DEUTSCH : On va demander à Jim de reprendre le début de sa question pour l'entendre et ensuite vous pourrez y répondre.

JIM GALVEN : Merci, Sarah.

Il est important de reconnaître que le Conseil d'administration dépend de la communauté de l'ICANN. Pour savoir comment évaluer ce type de choses, le rapport de la Commission européenne, c'est quelque chose qui a donc été commandité par la CE. Donc ce rapport sur l'abus du DNS. Et c'est à la communauté de décider ce qu'elle souhaite en faire. De toute évidence, nous sommes déjà à même d'agir et de discuter de ce qui s'y trouve. Après ce que l'on fera, ça dépendra de ce que la communauté souhaite faire. Merci.

SARAH DEUTSCH : Merci Jim et j'espère que ceci répond à la question. Alexandra, qui avons-nous ensuite ?

ALEXANDRA DANS : Merci, Sarah. J'ai une question d'Oksana Prykhodko. Merci beaucoup pour votre soutien envers l'Ukraine. Maarten a dit que cela pourrait se poursuivre. Nous apprécions énormément et nous espérons qu'un jour un bureau de l'ICANN pourra être mis en place en Ukraine. Qu'est-ce que vous en pensez ?

MAARTEN BOTTERMAN : Merci. Ce n'est pas le moment de prendre ce type de décision. Mais en tout cas, nous apprécions cette suggestion.

SARAH DEUTSCH : Merci beaucoup. Je crois que maintenant je vais passer la parole à Avri qui va prendre le relai pour modérer la séance. Avri ?

AVRI DORIA : Merci, Sarah, et merci pour toutes les questions qui ont été posées jusqu'à maintenant. Et Alexandra, vous pouvez peut-être me dire qui est la prochaine question.

ALEXANDRA DANS : Nous avons une question de Jeffrey Neuman, qui sera une question posée par oral. Allez-y, Jeff.

JEFFREY NEUMAN :

Merci, excusez-moi, ça prend un petit moment pour mettre le micro en marche. Alors je voudrais faire un suivi par rapport à la question de Tom Barrett sur les racines alternatives pour y ajouter quelque chose.

Il y a eu 3,5 millions de noms de domaine de premier niveau dans le système *handshake*. Il y a des centaines de milliers de noms dans les autres systèmes. Alors la question. Je sais qu'on ne peut pas y répondre dans l'immédiat, mais c'est quelque chose à quoi il faudra, tous, que nous réfléchissions c'est que beaucoup de ces détenteurs de ces 3,5 millions de noms ont l'intention de faire objection à la délégation par l'ICANN de chaînes similaires à ceux qui existent dans les racines alternatives, telles que la racine *handshake*. Donc il faut bien réfléchir. Que va faire l'ICANN lorsque quelqu'un fait une demande dans le cas de la nouvelle série de gTLD, une chaîne qui fait partie de ces racines alternatives, et les détenteurs de ces racines vont donc se manifester et

dire, mais il y a un conflit ; il y aura énormément de conflits potentiels sur ces noms, de collisions potentielles sur ces noms.

Donc j'apprécie ce qui se passe en termes d'évolution, de développement, mais il faut anticiper, parce que cette question va se présenter. Nous le savons. Et je peux vous le dire dès maintenant. Les collisions – en fait, il y a même des tentatives intentionnelles délibérées de collision, de création de collision, pour empêcher l'ICANN de déléguer ces chaînes à l'avenir.

Et c'est quelque chose que tous nous devons vraiment considérer avec attention dès maintenant et au cours des années à venir dans le cadre du processus.

AVRI DORIA :

Merci, Jeff. Merci pour la question. Je crois que vous avez raison. Il faut absolument y réfléchir. C'est une des choses auxquelles le projet NCAP réfléchit. Et d'ailleurs, je peux peut-être passer la parole à Jim ou à Kaveh ? Ils ont peut-être quelque chose à ajouter par rapport au lien en fait de cette question avec le travail dans le cadre du projet NCAP.

JIM GALVIN :

Merci, Jeff. Oui, le Conseil d'administration n'a pas encore pris de décision ferme par rapport à cette question des collisions de noms à l'avenir. Vous le savez, Jeff, dans le SubPro, il y avait un ensemble de recommandations sur la démarche à suivre en cas de collisions de noms.

Alors ce qu'a fait le Conseil d'administration, c'est qu'il a sponsorisé certains projets, dont le projet NCAP, projet d'analyse de la collision de noms. Et il fournira des directives ou des choses à prendre en considération par la communauté ou par le Conseil d'administration, qui mèneront à une réflexion sur ce qu'il faudra faire sur ces collisions. Donc, pour l'instant, ceci existe en tant qu'opportunité dans le cadre de la communauté. Vous pouvez tous rejoindre la discussion sur le NCAP, ou alors, vous pouvez voir ce qui se passera en termes de commentaires publics et commenter le rapport définitif lorsqu'il sera publié. Et donc nous pourrions mieux gérer ces questions lorsque nous aurons reçu votre feedback.

AVRI DORIA :

Merci, Jim, et merci d'avoir détaillé ceci. J'aurais dû le faire lorsque je l'ai mentionné au début. On devrait avoir davantage de conversations, en fait, là-dessus pour voir où poser les questions, en fait – quel était le bon endroit pour poser les questions.

Alors Alexandra, c'est quoi la question suivante ?

ALEXANDRA DANS :

La question est de Mark Datysgeld.

J'aimerais bien savoir si l'ICANN prévoit de créer et de promouvoir des versions IDN de son domaine ICANN.org ; il y a eu une suggestion qui a été donnée par notre ami Dusan Stojicevic, de l'UASG, de le faire. Ceci montrerait à quel point nous sommes engagés par rapport à la mission de l'UA.

AVRI DORIA : Merci pour cette question. Mark, il y a eu des discussions là-dessus. Il est tout à fait possible qu'il y ait certains obstacles, me semble-t-il, par rapport à certains noms réservés. Je sais que c'est un des projets chéris de Goran, et je ne sais pas si quelqu'un souhaite ajouter quelque chose. Peut-être Goran, justement, par rapport à cette réponse ?

GORAN MARBY : Edmon a levé la main. Il peut commencer et ensuite, je vous parlerai de mon projet préféré.

AVRI DORIA : Ah, très bien. Je n'avais pas vu Edmon. Allez-y.

EDMON CHUNG : Oui, moi aussi j'adore ce projet. Tout ce qui est IDN et acceptation universelle. Donc merci pour cette question.

Oui, nous réfléchissons à notre démarche là-dessus et c'est une priorité. D'une manière générale, l'ICANN aligne ses domaines avec les objectifs de l'UA et des IDN pour rejoindre ceux qui ne sont pas encore présents sur l'Internet. Cet outil de navigation n'existe pas dans leur langue et donc ils ont besoin d'être aidés.

L'ICANN, de manière générale, est toujours en phase de travail sur l'acceptation universelle. Et je note que le nom ICANN.org exprimé dans différentes langues, effectivement, ce serait un message fort.

Donc, je note.

Et puis il y a un autre aspect qui a été mentionné par Avri, à savoir la liste des noms réservés. Mais aussi au niveau des TLD, il y a besoin d'être créatif. On devrait y réfléchir. L'ICANN devrait peut-être réfléchir peut-être à un point ICANN. Cela pourrait faire sens. Je pense que ce n'est pas nécessairement une initiative réservée au Conseil d'administration et à l'org. Donc, au niveau TLD, je pense que la communauté devrait en parler.

Mais au deuxième niveau, vous l'avez suggéré tout à l'heure, je crois qu'effectivement c'est quelque chose qu'on pourrait voir. On pourrait peut-être y réfléchir et utiliser donc un domaine de deuxième niveau pour représenter l'ICANN et promouvoir les IDN et l'UA. Donc merci.

AVRI DORIA :

Merci, Edmon. Merci également d'avoir un petit peu redirigé la discussion. J'ai entendu une chose, mais en fait j'ai mal entendu. Vous aviez mieux compris et ceci est partiellement dû à la discussion que nous avons eue sur toute la notion des TLD. Donc merci d'avoir un petit peu rectifié le tir et d'être un petit peu plus loin.

Alexandra, est-ce que vous pouvez nous donner la prochaine question, s'il vous plait ?

ALEXANDRA DANS :

Oui c'est une question audio de Nojus Saad. Nojus, allez-y.

NOJUS SAAD : Bonjour, Alexandra. Bonjour à toute l'équipe exécutive. Donc, je fais partie du programme des boursiers, et ma question fait suite à la question de Jeff. Comment est-ce que l'ICANN répond au mouvement décentralisé du DNS actuellement ? Est-ce qu'il y aura un mécanisme à l'ICANN pour l'inclusion des noms de domaine décentralisé dans l'écosystème du DNS à l'avenir ? Et comment est-ce que l'ICANN peut régler les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement dans leur vente de ces noms de domaine étant donné tous les abus qui ont lieu dans ce système ? Merci.

AVRI DORIA : Merci, Nojus, pour cette question. Je vais la donner à Kaveh.

KAVEH RANJBAR : Oui, merci beaucoup. C'est une question tout à fait pertinente. Alors je vais parler de l'espace des noms du DNS. Il y a un espace mondial, l'espace du DNS. Et tel que nous le connaissons, cet espace, eh bien, c'est un fait, c'est un arbre arithmétique. Donc on ne peut pas passer outre cette définition. Donc, tant qu'il y a le consensus d'utilisation de cet espace unique de noms, eh bien, voilà comment nous devons fonctionner. Mais tant qu'il n'y a pas ce consensus, l'espace des noms de domaine doit être respecté. Sinon les noms ne font pas partie de cet espace global d'Internet tel qu'on le connaît dans le cadre du DNS. Ceci est très important. Il faut le noter. La question de l'adoption, eh bien, ils ne font pas partie du

système. Et donc cela ne respecte pas la zone racine de l'IANA. Donc il n'est pas possible qu'ils fassent partie de ce système. Il ne faut pas l'oublier.

Ceci étant, et je vois dans le chat la question qui a été reçue, il faut mettre l'accent sur cette question pour mieux comprendre ce qui se passe.

[L'interprète s'excuse, mais nous ne comprenons pas l'intervenant, qui a un mauvais audio.]

Excellent commentaire dans le chat. Et je crois qu'on peut peut-être réfléchir au pourquoi : pourquoi est-ce que les gens essaient de faire le lien entre les deux.

Dès qu'une nouvelle tendance émerge, il faut toujours qu'il y ait en fait des mesures mises en place. Et donc je crois qu'il faut considérer les mesures qui sont utilisées pour lier les deux, voir ce qui manque, ce que nous pouvons faire en termes d'action, et comment incorporer notre mission de manière que nous puissions répondre à cette question. Merci.

AVRI DORIA :

Merci, Kaveh. Goran, vous souhaitez faire un commentaire là-dessus ou est-ce que Kaveh a bien répondu ?

GORAN MARBY :

Oui. Merci beaucoup, Kaveh. Donc l'ICANN n'est pas une proposition commerciale au niveau de la concurrence, notamment.

Nous couvrons l'espace du DNS. C'est ça, notre travail. Les espaces alternatifs de noms, nous savons très bien que cela se déroule et existe, et ce qu'on a dit c'est attention, Consommateurs, soyez prudents. Il y a 5 milliards de personnes qui peuvent se connecter sur un seul système. C'est ce que nous essayons de faire.

Il y a des technologies derrière cela qui doivent évoluer. Il est important d'avoir un système pour se connecter ; il doit y avoir un système unique.

AVRI DORIA :

Merci, Goran. Avant de passer à la prochaine question, j'aimerais effectuer une petite pause et rappeler aux personnes qui s'expriment très rapidement, qui parlent très vite, que vraiment nous devons parler plus lentement et clairement. Nous apprécions beaucoup ces commentaires. Nous voulons absolument nous assurer que ces commentaires puissent être traduits dans toutes les langues. J'espère personnellement de parler lentement également. Merci de votre compréhension.

Très bien. Donc, nous allons passer à la prochaine question. Alexandra, allez-y.

ALEXANDRA DANS :

La prochaine question est par écrit de Sivasubramanian. Est-ce l'ICANN pourrait considérer de former un nouveau groupe de travail de recherche sur les nouveaux identificateurs avec du personnel, des experts et des participants de la communauté ?

AVRI DORIA : Oui, merci beaucoup, Siva, de votre question. Donc qui va répondre à cette question ? Y a-t-il quelqu'un qui va répondre à cette question ? Maarten Botterman, allez-y.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci, Siva, de votre question. Pour le moment, nous ne pensons pas avoir un groupe de travail de ce type, mais ça fait véritablement partie du plan stratégique de voir comment le système des identificateurs peut évoluer. Et donc nous allons y travailler et nous assurer de suivre de près cette évolution, mais pour le moment il n'y a pas de groupe de travail spécialisé là-dessus.

AVRI DORIA : Je rajouterai que nous avons déjà beaucoup à faire. Nous avons un système de priorisation également, mais il y a de nouvelles priorités qui se dessinent et donc je crois qu'il est important de réfléchir à toutes ces problématiques.

Alexandra, la prochaine question.

ALEXANDRA DANS : Une question de Ajay Data. Ajay, vous avez la parole.

AJAY DATA : Oui, bonsoir. Je m'appelle Ajay Data et ma question est : donc nous avons parlé de cette situation par rapport à la pandémie ; est-ce que

nous avons également l'intention de regarder nos finances par rapport à la situation pour que cela soit durable à long terme ? Je crois que nous devons prendre des mesures pour nous assurer que l'ICANN reste sans pression politique, sans pressions de gouvernements. Nous devons rester neutres pour assurer la stabilité et la sécurité de l'Internet.

AVRI DORIA :

Merci beaucoup, Ajay de ces questions. Vous avez parlé du plan financier ; j'aimerais donner la parole à Danko pour répondre à cela tout d'abord, et une seconde personne répondra à cela.

Danko, allez-y.

DANKO JEVTOVIC : Oui Avri, je serais très heureux de parler d'argent. C'est ce que je fais souvent. Je m'appelle Danko Jevtovic, et merci beaucoup Ajay de cette question.

Vous savez que durant cette pandémie, ces années de pandémie maintenant, eh bien, nous avons eu une partie de nos revenus qui n'ont pas été dépensés selon ce qui était prévu, puisqu'il était impossible de se déplacer et de se réunir. Et on a eu plus d'inscriptions dans les noms de domaine également, plus que prévu. Donc le Conseil d'administration a décidé de mettre une partie de ces fonds dans le fonds de réserve et d'accroître ainsi notre fonds de réserve pour être prêts à toute éventualité inattendue.

Donc le niveau de réserve doit être au moins de 12 mois de frais

opérationnels, et actuellement nous sommes à plus de 12 mois, nous sommes à 15 mois. Donc, c'est quelque chose que le Conseil d'administration a effectué également.

Une partie de ces fonds ont permis de lancer le SFICR et également les fonds supplémentaires SFICR pour la mise en œuvre des recommandations de la communauté, non seulement pour les urgences, mais aussi pour financer des actions et projets de la communauté.

Deuxième partie de votre question, la pression politique. Je crois qu'il y a d'autres membres du Conseil d'administration qui pourront en dire plus. L'ICANN fait partie du monde et nous devons être présents, parce qu'il est impossible de vivre en dehors de la réalité, de rester constamment dans une bulle.

Avri, quelqu'un d'autre voudrait répondre à cela ?

AVRI DORIA :

Oui, j'aimerais dire quelques mots.

Cette question de juridiction a fait partie de la transition. Et c'est une question qui reste posée à l'avenir. Je crois que nous sommes très prudents et nous évitons à tout prix cela. Mais Maarten, vous voulez peut-être en dire plus si vous le permettez, en tant que président du Conseil d'administration.

MAARTEN BOTTERMAN :

Oui. Nous avons eu ces débats, et il est très clair que nous devons

soutenir le monde avec ce système d'identificateurs uniques. Et il y a les gouvernements qui vont essayer de mettre des pressions sur nous et nous mettre de côté parce que notre indépendance est une garantie de cette manière. Il y a de cela cinq ans, nous avons lancé ce modèle multipartite. Et ça a été un moment historique et nous devons poursuivre sur cette voie avec cet écosystème qui montre bien que nous sommes de bons garants et protecteurs de cet Internet.

AVRI DORIA : Quelqu'un d'autre veut rebondir là-dessus ? Je ne vois personne voulant prendre la parole. Donc Alexandra, la prochaine question.

ALEXANDRA DANS : Oui, une question écrite de Luis Rolfo, NextGen. Je suis curieux ; quel est le raisonnement derrière s'assurer que les bureaux d'enregistrement et les registres restent des entités séparées.

AVRI DORIA : Merci beaucoup, Luis, de cette question. Becky, je peux vous demander de répondre à cela ? Vous avez une longue perspective là-dessus.

BECKY BURR : Oui, merci beaucoup. Au départ, les bureaux d'enregistrement et les registres étaient séparés pour introduire une concurrence dans le système d'enregistrement des noms de domaine. En 1998, avec les gTLD, noms de domaine génériques à l'époque, .com, .org, nous avons des registres et des bureaux d'enregistrement.

L'ICANN a fait son apparition, et nous avons su que ça allait prendre du temps d'établir de nouveaux gTLD. Et pour introduire de la concurrence à ce niveau. Donc c'est relativement facile d'avoir une forte concurrence au niveau des bureaux de registre entre eux. Donc, le gouvernement américain à l'époque a requis – et le gouvernement américain gérait certains de ces points. Et on a donc demandé à des bureaux d'enregistrement de vendre des noms de domaine. C'est un système qui avait pour intention d'introduire de la concurrence pour qu'il y ait une croissance alors que l'ICANN gérait le système de noms de domaine et tous ses identificateurs. Et ensuite, il y a eu cette transition en dehors des prérogatives du gouvernement américain. Et cette séparation existe toujours. Mais dans l'histoire de l'ICANN, la question s'est souvent posée de l'intégration verticale. Avoir un seul registre et un seul bureau d'enregistrement intégrés, qui pourraient donc enregistrer des noms de domaine. Mais il y a une théorie traditionnelle économique qui nous fait supposer que lorsqu'il y a une intégration verticale, cela produit beaucoup d'efficacité tant qu'il n'y a pas un seul acteur qui domine la situation en amont ou en aval. Donc un registre qui dominerait, selon la situation, donc, peut dominer tout le secteur.

Donc ce que l'on pense, cela pourrait devenir problématique pour la concurrence. Je vois qu'il y a de nouveaux modèles de gTLD qui émergent et qu'il y a des raisons de croire que cela serait possible.

Je crois que c'était en 2006. On a réanalysé cela. Il y a des entreprises qui sont à la fois des registres et des bureaux d'enregistrement. Il y a eu des changements en 2006, mais il faut maintenir une séparation

appropriée. Et il faut qu'ils fournissent un accès égal à d'autres bureaux d'enregistrement en concurrence. Donc cela vient de l'objectif de promouvoir la concurrence. Mais le monde évolue et on peut réfléchir à nouveau à ces situations, avec de nouveaux modèles de gTLD.

AVRI DORIA :

Merci beaucoup, Becky. Donc, on se rappelle pour certains d'entre nous que cette intégration verticale a été analysée. C'est une tâche très complexe. Il faut être très prudent, je pense, par rapport à cela, je m'en rappelle bien.

Alexandra, à qui la parole ?

ALEXANDRA DANS :

Nous avons Mason Cole qui va prendre la parole.

MASON COLE :

Merci beaucoup. J'aimerais rebondir sur ce qu'a dit Steve DelBianco sur l'utilisation malveillante du DNS.

Je crois que dans l'histoire de l'ICANN, il y a au moins cinq petits groupes et des initiatives qui parlent et qui travaillent à l'utilisation malveillante du DNS. Mais les mauvais acteurs ne sont pas tous découverts. Nous devons faire plus de progrès par rapport à l'abus du DNS qui reste un problème. Nous devons y travailler encore plus et nous devons nous assurer que les efforts du secteur limitent cette utilisation malveillante du DNS. ICANN org doit se joindre à nous et nous permettre d'avoir plus d'équité et moins d'utilisations malveillantes du

DNS.

AVRI DORIA : Oui, je vais voir qui va répondre cela. Goran Marby, est-ce que c'est une question pour ICANN org ?

GORAN MARBY : Je peux répondre, et j'aimerais vous remercier d'avoir soulevé cela. Ce n'est pas comme si on ne faisait rien tout d'abord. Nous avons établi beaucoup de systèmes de surveillance ; nous avons le système DAAR qui existe et qui est un système tout à fait reconnu pour identifier les abus. Et nous avons beaucoup de travail effectué avec les registres également pour obtenir plus d'informations. Nous avons des contrats avec Verisign par exemple, et nous avons le DNS SFICR qui a connu beaucoup de succès pour limiter l'utilisation malveillante du DNS. Donc mis à part cela, tous ces groupes qui existent dans la communauté de l'ICANN soutiennent activement des efforts notables pour lutter contre les abus du DNS. Donc on ne peut pas dire qu'on ne fait rien. Par exemple, j'ai montré des graphiques. Je ne dois pas le faire maintenant. Je ne vais pas rentrer dans les détails. Mais nous avons eu le rapport de la Commission européenne. Nous avons vu les tendances qui se dessinaient. Nous avons montré les graphiques qui proviennent de DAAR. Nous avons les tendances.

Et il y a un blogue dans les jours à venir qui va encore nous en dire plus. C'est à vous de la communauté de définir des politiques. Cela doit venir de la communauté de l'ICANN. Et je crois que cela doit faire partie du

modèle ascendant de l'ICANN.

AVRI DORIA :

Merci, Goran. Merci Mason pour la question, et je vais bientôt passer le relais à mon collègue pour la gestion des questions. Je vous remercie encore à tous. Merci encore tous d'avoir un peu ralenti. Et je vous demande de continuer dans ce sens. Patricio.

PATRICIO POBLETE :

Merci beaucoup, Avri. Bonjour à tous, de Santiago. J'aurais préféré être à San Juan, comme beaucoup d'entre vous certainement. Alors, qui avons-nous ensuite, Alex ?

ALEXANDRA DANS :

Patricio, la prochaine question est une question écrite de Roelof Meijer : vous le savez peut-être, le Conseil d'administration de CENTR a décidé la semaine dernière de suspendre l'adhésion du gestionnaire du .RU. Par contre, la ccNSO a publié une déclaration comme quoi, par le Conseil, ils condamnent l'utilisation des armes pour résoudre les différends d'opinions. Le conseil de la ccNSO croit qu'il est crucial que la ccNSO demeure impartiale et ne prenne pas position en ce qui concerne les différences d'opinions politiques intérieures et les conflits internationaux.

Est-ce que le Conseil d'administration est d'accord avec le positionnement déclaré ? Et si c'est le cas, est-ce que ce positionnement ne dépend pas de l'ampleur du conflit actuel en

Europe de l'Est ?

MAARTEN BOTTERMAN : Merci pour cette question. Oui. Nous connaissons cette décision de CENTR, et nous sommes d'accord avec le positionnement qui va à l'encontre de la partialité. Notre rôle est d'assurer le fonctionnement de l'Internet autant que possible.

Et parce que nous pensons que c'est une question de survie pour l'utilisateur, enfin de compte, et c'est vraiment ce à quoi nous nous engageons.

PATRICIO POBLETE : Merci, Maarten. Alex, ensuite qui avons-nous ?

ALEXANDRA DANS : Patricio, nous avons ensuite Jonathan Zuck qui va poser sa question oralement.

JONATHAN ZUCK : Oui. Merci. Nous parlions des racines alternatives et de l'idée que nous devons gérer notre propre racine, celle que gère l'ICANN, mais il y a la question de la crédibilité. C'est ce qui sera mis en exergue à l'avenir. Et je crois qu'il y a deux questions qui pourraient affecter la crédibilité : 1) l'acceptation universelle parce que je vois énormément de commentaires dans le chat sur la difficulté qu'il y a à utiliser ces racines

alternatives, mais on ne peut pas nier que parfois notre racine également est difficile à utiliser, et donc 2) dans le cadre des conversations du Conseil d'administration sur les génériques fermés, au Conseil d'administration donc, quel était les progrès ? Est-ce que vous avez des choses à nous dire, des mises à jour à nous faire ?

PATRICIO POBLETE : Merci, Jonathan. Je vais voir qui peut répondre à cette question.

KAVEH RANJBAR : Est-ce que je peux demander une clarification sur la première partie de la question ? Donc si c'est une question sur notre propre racine ou pas, est-ce que vous pouvez clarifier ?

Je crois qu'il n'est plus avec nous.

PATRICIO POBLETE : Est – ce qu'on peut redonner la parole à Jonathan ?

JONATHAN ZUCK : Oui, merci. Ce n'était pas mon problème. C'est un problème de micro qui était éteint. Donc désolé, mais ce que je voulais dire c'est qu'il y a toujours une complexité. Et donc la racine dont l'ICANN est responsable est difficile à utiliser, n'est-ce pas ? Et donc c'est cette idée comme quoi ces racines alternatives sont difficiles à utiliser, finalement, il y a une certaine ironie, puisque nous aussi nous avons encore beaucoup de travail à faire en termes d'acceptation universelle.

Donc, dans ma tête, ceci se traduit par un problème de crédibilité, si vous voulez, par rapport à la racine gérée par l'ICANN.

KAVEH RANJBAR :

Je comprends. J'avais surtout compris que vous parlez d'opérations d'entretien de la racine. Oui, je comprends tout à fait ce que vous voulez dire en termes de convivialité d'utilisation et je suis d'accord. Et effectivement, nous devons faire des efforts dans le cadre de l'acceptation universelle, essayer de trouver les faiblesses et essayer de trouver des solutions.

GORAN MARBY :

J'aimerais ajouter quelque chose, Jonathan. Je veux simplement m'assurer d'une chose. Le système d'identificateurs uniques, c'est 5 milliards de personnes avec des protocoles. Et en fait, c'est une technologie fantastique relativement simple. Il y a beaucoup de sociétés qui sont impliquées dans la chaîne de valeur, avec les opérateurs indépendants, les résolveurs, tout ça, jusqu'aux sociétés de télécommunications. Donc il y a des centaines de milliers de navigateurs qui fonctionnent avec ce système. Donc, c'est évident. Il y a des progrès à faire dans le domaine de l'acceptation universelle et des IDN. C'est bien. C'est important. Mais le système est absolument fantastique en termes de durabilité.

L'année dernière en novembre, je crois que c'était le jour d'utilisation le plus important, et c'était huit milliers de millions de demandes dans le système. Et il n'y a pas de pause ; il n'y a pas eu d'interruption, quelle

qu'elle soit.

Donc, nous pouvons en être fiers, et je voulais simplement le mentionner quand même.

PATRICIO POBLETE : Merci, Goran. Par rapport à la deuxième partie de la question, je crois que Maarten peut-être répondre à la question des génériques fermés.

MAARTEN BOTTERMAN : C'est un sujet que nous avons identifié ; il faut absolument le résoudre. La GNSO et le GAC sont d'accord pour discuter ensemble de traiter de cette question, et le Conseil d'administration est disponible pour faciliter cette interaction.

D'ailleurs aujourd'hui, nous avons envoyé une lettre avec une proposition de cadre au GAC et la GNSO pour la poursuite du travail dans ce sens. Et donc nous devrions bientôt avoir le résultat de ce travail.

PATRICIO POBLETE : Merci, Maarten. Alexandra, qui avons-nous ensuite ?

ALEXANDRA DANS : Patricio, nous avons une question écrite de Almad Aghar qui est un boursier de l'ICANN 73.

La question est la suivante: il n'est

peut-être pas possible d'effectuer l'inclusion de DNS alt – alternatifs. Et étant donné qu'ils sont de plus en plus populaires, mais il n'y a pas de gouvernance par une entité unifiée. Faudrait-il que l'ICANN prenne en considération l'intégration de ses alt DNS pour éliminer les collisions et pour entretenir un DNS unifié qui fonctionne même si c'est sous la houlette d'un DNS plutôt que d'un seul DNS. Donc d'une sorte de pot commun.

Par exemple, on pourrait avoir cette option de DNS alternatif avec un certain nombre de transactions.

PATRICIO POBLETE :

Jim, peut-être ?

JIM GALVIN :

Oui, merci, Patricio, et merci de cette question. Il y a eu beaucoup de discussions là-dessus, sur ces routes – pardon, ces racines alternatives et leur intégration. Je crois qu'il faut reconnaître que cette question des racines alternatives, c'est beaucoup plus que la question de la collision des noms et beaucoup plus que la suggestion simplement de trouver un moyen d'intégrer et de collaborer.

Je crois qu'il y a une question assez importante, une question technique assez importante sur le fonctionnement même de l'Internet. L'ICANN permet à un système racine unique de fonctionner, et il y a d'autres systèmes qui existent, qui aiment utiliser les noms qui ressemblent étrangement à ceux qui sont dans notre espace de nom. Et oui, cela crée des problèmes. Mais ce n'est pas vraiment un problème

que l'ICANN peut résoudre. Et c'est le cœur du sujet. On ne peut pas nécessairement tout comprendre dans le cadre de ce forum. Peut-être qu'on devrait réfléchir séparément là-dessus dans le cadre d'autres forums.

Nous l'avons déjà fait à l'ICANN ; il y a au niveau du bureau de la technologie des initiatives qui ont été prises. On pourrait donc de nouveau le faire pour voir comment nous occuper de ces questions techniques.

PATRICIO POBLETE :

Merci. Par rapport à la possibilité de coordination avec ces autres racines, je ne vois pas bien comment on pourrait collaborer avec certaines qui sont fondées sur justement un manque total de coordination.

Mais passons à la personne suivante.

ALEXANDRA DANS :

Merci. Patricio, il y a une question audio, maintenant. Et je vous rappelle étant donné que nous avons peu de temps, bientôt la fenêtre questions-réponses et la file d'attente seront bientôt fermées.

Question suivante de Sébastien Bachollet. Sébastien, allez-y.

PATRICIO POBLETE :

Votre micro est éteint. Alors, passons la parole à Avri.

AVRI DORIA : Donc une des raisons pour laquelle cela est mis dans la priorisation, c'est que cela représente beaucoup de travail. C'est une décision qui a été prise par le Conseil d'administration, car à un certain moment nous allons tout mettre dans ce point. Mais comme ATRT le suggère, nous devons commencer la priorisation le plus rapidement possible. Mis à part cela, en ce qui concerne la révision holistique, et je crois que j'en ai parlé déjà dans d'autres séances, c'est une révision que beaucoup d'unités constitutives SO et AC, sur lesquelles il y avait beaucoup de questions, et cela est passé par les responsables de l'ATRT pour avoir des termes de référence, pour lancer des termes de référence pour que si vous avez raison et si ça arrive en haut de la priorité et de la liste de priorité, eh bien, cela sera lancé.

Et un autre point que je voulais souligner, c'est qu'il y a différents groupes SO/AC et ainsi de suite qui ont travaillé cette semaine, et nous voyons que beaucoup d'entre eux ont réfléchi au processus d'autoamélioration et de ce que cela va nécessiter. Et ça doit être une nouvelle fois le modèle ascendant qui gère cela.

Je crois que ce temps d'attente c'est dans la file d'attente, mais je crois que les modifications des textes statutaires – par exemple, ça, ça prend beaucoup de temps pour la communauté – pour cela, on attend les résultats de la priorisation. Merci beaucoup.

PATRICIO POBLETE :

Merci, Avri. Et par rapport au système SFICR, ce fonds pour la mise en œuvre des recommandations de la communauté.

DANKO JEVTOVIC :

Oui, vous avez réussi à notre acronyme SFICR. Donc SFICR, ce fonds SFICR, cela permet d'avoir plus de gouvernance financière sur l'utilisation de nos fonds. Et donc le point principal de cela, c'est qu'il y a des fonds sur plusieurs années qui sont disponibles sur recommandation de la communauté lorsqu'il y a des dépenses significatives.

Un exemple. Par exemple, un projet pour mettre en œuvre le SSAD, ce système normalisé d'accès et divulgation. Ça, c'est un bon exemple. C'est un financement qui peut être effectué par SFICR.

Donc deux autres exemples de projets significatifs qui ne sont pas en rapport avec SFICR. Un, c'est les résultats des ventes aux enchères et donc on peut obtenir plus d'informations de l'organisation ICANN dans les semaines à venir.

Donc ces résultats des ventes aux enchères pourront être utilisés. Pour SubPro, nous sommes dans la phase et l'étape de conception opérationnelle, et nous avons également les fonds pour les nouveaux gTLD, une nouvelle série de gTLD. Donc, ça, c'est un fonds spécifique.

Donc on essaie d'apporter plus de visibilité et d'avoir plus de comptes rendus au niveau des fonds, pour que la communauté ait plus d'exemples dont on peut utiliser ces fonds pour la mise en œuvre des recommandations de la communauté.

J'espère que ça a répondu à la question de Sébastien.

PATRICIO POBLETE : Alexandra, indiquez-nous qui va avoir la parole.

ALEXANDRA DANS : Une question par écrit de [Shoshiro Shonesha]. Quel est le statut actuel du roulement de clé KSK pour la zone racine ?

PATRICIO POBLETE : Donc peut-être que vous pouvez prendre, John Crain, cette question.

JOHN CRAIN : Donc, il y a eu une pause en raison de la pandémie de COVID-19, et nous avons des limites dans nos déplacements. Le personnel ne peut pas se déplacer, donc nous sommes en train de réévaluer nos plans pour le roulement de clé KSK. Il y a une consultation sur la fréquence de cela. Je vais mettre un lien sur ce sujet dans le chat. Nous sommes en train d'étudier la question.

PATRICIO POBLETE : Merci beaucoup, John. Alexandra, prochaine question.

ALEXANDRA DANS : Question de Werner.

WERNER STAUB : Oui, nous avons vu ces dernières années à quel point il est difficile de travailler sur l'accès aux données, sur le SSAD, sur l'exactitude des

données, et ainsi de suite. Parce que les questions de confidentialité sont au centre de tout cela. Et il y a la question de la responsabilisation également. Il y a des mauvaises habitudes qui existent depuis de nombreuses années.

Il faut absolument documenter la responsabilisation. On publiait à une époque des informations tout simplement et c'était une manière de se sentir responsable. Et il y avait des adresses e-mail qui étaient parfois rendues publiques, et là on pouvait voler en quelque sorte des noms de domaine. Nous avons des bureaux d'enregistrement ; nous avons un écosystème où les moyens de contrôle des noms de domaine sont totalement déconnectés des informations publiées. Les informations publiées sont essentiellement devenues sans signification, alors que parfois les informations doivent être publiées.

Donc ma première question : est-ce que nous avons la possibilité de changer notre concentration sur les obligations qui existent, et qui forcent les personnes à faire quelque chose ? Est-ce que nous pouvons avoir des options disponibles et permettre aux titulaires de nom de domaine qui veulent montrer qu'ils sont responsables de le faire ? Et donc d'avoir des outils technologiques disponibles pour ce faire ? Par exemple, avoir des hachs sécurisés, ou bien d'utiliser des protocoles modernes ?

PATRICIO POBLETE :

Oui. Merci. Becky, vous voulez répondre ?

BECKY BURR :

Oui, c'est une question intéressante. Je ne suis pas tout à fait d'accord, malgré tout le respect que je vous dois, par rapport à l'opposition que vous faites entre la confidentialité et la responsabilité. Je suis d'accord pour dire que les mauvais acteurs doivent être véritablement sanctionnés.

Mais je ne pense pas que la solution soit de permettre un accès aux données personnelles sans qu'il y ait de contrôle. Il doit y avoir quelque chose entre les deux. Il y a un équilibre qui doit être trouvé. Et je pense qu'on peut être d'accord ou pas ; est-ce que les gTLD – pas les gTLD, pardon, le RGPD a été efficace ? Mais je ne veux pas avoir une distinction aussi tranchée.

Donc vous avez la suggestion que les bureaux d'enregistrement et les registres devraient avoir plus de liberté. Il y a une obligation, dans le cadre du contrat que nous avons, d'avoir un accès raisonnable aux données des titulaires de nom de domaine lorsqu'il y a un intérêt légitime pour ce faire. Ça, c'est dans le contrat.

Et je crois que cela ne permet pas donc d'avoir des données personnelles qui soient divulguées d'une certaine manière. Il faut une raison pour avoir accès aux données personnelles.

Donc trouver de nouvelles manières de résoudre le problème, ça peut être intéressant. Mais il faut vraiment analyser cela de très près. Et je crois que la situation doit être vue d'une manière très prudente.

PATRICIO POBLETE :

À qui la parole ?

ALEXANDRA DANS : Une question de Bryan Beckham. Et c'est une question par écrit.

En ce qui concerne l'utilisation malveillante du DNS, nous avons le rôle des hôtes Web pour faciliter des actions, en particulier pour complimenter les efforts en dehors du cadre de référence de l'ICANN. Est-ce qu'il devrait y avoir des efforts pour que ces Web *hosts*, ces hôtes Web soient dans le cadre de référence de l'ICANN ?

PATRICIO POBLETE : Merci pour cette question. Nous allons voir qui peut y répondre. Goran, Becky ? Allez-y Becky, puis Goran.

BECKY BURR : Oui, je ferai une réponse limitée. Il y a une mission par rapport à la coordination Internet des identificateurs uniques. Et il ne m'a jamais été suggéré que les hôtes et les prestataires de services vont rentrer dans cette catégorie, dans ce cadre. Donc je crois que cela ne rentre pas dans le cadre de l'ICANN. Mais il y a beaucoup de bureaux d'enregistrements qui sont également des hôtes, qui ont des services d'hôtes de noms de domaine. Donc que je crois qu'il y a beaucoup de chevauchements en fait sur la manière dont ils fonctionnent. Mais fondamentalement, ce n'est pas dans le cadre de la mission de l'ICANN. Donc là, vous envisageriez un ICANN différent.

PATRICIO POBLETE : Merci, Becky. Est-ce qu'on a le temps pour une autre question,

Alexandra ou pas ?

ALEXANDRA DANS : La question suivante est de Chris Disspain. Chris Disspain, vous avez la parole.

CHRIS DISSPAIN : Merci beaucoup. J'espère que vous m'entendez.

Merci et bonjour à toutes et à tous. Ces derniers mois la ccNSO et la communauté de l'ICANN ont perdu donc un responsable du ccTLD et de la communauté ccTLD nous a quittés. Nous voulons lui rendre hommage. Donc nous rendons hommage à Mme de Blanc. Et nous allons lever un verre en son hommage. Merci beaucoup.

PATRICIO POBLETE : Merci beaucoup pour vos remarques. Nous avons en effet perdu cette personne et nous n'oublierons jamais Claudia. Je crois que je vais rendre la parole à Maarten pour ses remarques de conclusion.

MAARTEN BOTTERMAN : Oui, merci à toutes et à tous. Merci de ce débat tout à fait intéressant et animé. J'aimerais vraiment remercier toutes les personnes qui ont participé à ce forum aujourd'hui. Merci à nos collègues. Merci de votre facilitation, de vos réponses. Merci beaucoup également à nos professionnels des services linguistiques, malgré le fait que nous ayons parfois parlé très très vite. Nous sommes

très divers, grâce à vous. Et c'est tout à fait positif.

On va se retrouver à l'ICANN 74, et nous allons revenir à des réunions hybrides, et nous allons anticiper donc que les séances fonctionneront également très très bien avec une participation inclusive et avec une participation forte virtuelle également qui sera rendue possible. Ce ne sera jamais parfait au début. Ce sera notre première réunion hybride, mais nous nous améliorerons constamment. Donc merci aujourd'hui d'être avec nous. Nous allons avoir la réunion du Conseil d'administration d'ici peu. Donc nous allons nous retrouver à La Haye. Merci beaucoup de votre attention. La séance est levée et l'enregistrement terminé.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]